



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Paris, le 25 janvier 2016

INSPECTION GÉNÉRALE  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RICHARD MONNEREAU,  
PRÉSIDENT DU JURY  
IGJS n°

**RAPPORT EXTERNE**

**DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES INSPECTEURS  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, SESSION 2015**

**I CONCOURS INTERNE**

**I-I ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

**Épreuve n° 1 : Rédaction d'une note à partir d'un dossier. Coordonnateur : Laurent de LAMARE**

Nombre de copies
30

Note maximale	15
Note minimale	3
Moyenne	8,7

Nombre de notes éliminatoires	2
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	2	15	7	3	3	0	30
%	6,66	50	23,33	10	10	0	100

- **Remarques et appréciations concernant l'épreuve**

Le libellé du sujet est clair et bien délimité.

- **Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences attendues**

La plupart des candidats ont réalisé une assez bonne synthèse des documents du dossier mais très peu ont présenté un plan d'action a fortiori dans ses aspects opérationnels. Le calendrier de mise en œuvre et l'évaluation sont très rarement abordés. Très peu de candidats répondent donc véritablement à l'objet même de l'épreuve. L'exercice de la note à partir d'un dossier est mal maîtrisé sans doute par manque de culture et de pratique administrative. La connaissance du champ d'intervention est sans doute insuffisante pour des candidats se présentant au concours interne.

Certains candidats ont manifestement manqué de temps pour terminer correctement leur copie.

Le niveau d'orthographe et de syntaxe est moyen. Il est insuffisant pour quelques candidats.

- **Conseils aux candidats et aux formateurs**

Il est nécessaire de rappeler que les candidats doivent se préparer d'une part à l'exercice de la note administrative et d'autre part à synthétiser un assez grand nombre des documents dans un temps contraint. Il est également nécessaire que les candidats soient plus attentifs à l'orthographe, à la syntaxe et au vocabulaire utilisé.

**Epreuve n° 2 Option Droit public. Coordonnatrice : Solène THOMAS-RIDEAU**

Nombre de copies	
	12

Note maximale	15,5
Note minimale	4
Moyenne	9,2

Nombre de notes éliminatoires	1
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	1	5	2	1	2	1	12
%	8,33	41,66	16,66	8,33	16,66	8,33	100

**Epreuve n°2 Option Education-formation. Coordinatrice : Catherine RONCIER**

Nombre de copies
18

Note maximale	19
Note minimale	1
Moyenne	9

Nombre de notes éliminatoires	2
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	2	8	2	3	1	2	18
%	11,11	44,44	11,11	16,66	5,5	11,11	100

**Epreuve n° 3 : Option Droit et fonctionnement des associations. Coordinateur Jean-Christophe LAPOUBLE**

Nombre de copies
5

Note maximale	13
Note minimale	7
Moyenne	10,2

Nombre de notes éliminatoires	0
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	0	1	2	0	2	0	5
%		20	40		40		100

**Epreuve n° 3 : Option Institutions politiques et administratives. Coordonnatrice : Solène THOMAS-RIDEAU**

Nombre de copies
17

Note maximale	18
Note minimale	2
Moyenne	9,91

Nombre de notes éliminatoires	2
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	2	4	4	3	2	2	17
%	11,76	23,52	23,52	17,64	11,76	11,76	100

**Epreuve n° 3 Option Education-formation. Coordonnatrice : Catherine RONCIER**

Nombre de copies
1

Note maximale	11
Note minimale	
Moyenne	11

Nombre de notes éliminatoires	0
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	0	0	0	1	0	0	1
%				100			100

### Epreuve N°3 : questions économiques et sociales : Coordonnateur : Francis SAUDUBRAY

#### - Données quantitatives

Nombre de copies	
	3

Note maximale	16
Note minimale	6
Moyenne	11,83

Nombre de notes éliminatoires	0
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes		1			1	1	3
%		33,33			33,33	33,33	100

#### - Remarques et appréciations concernant l'épreuve

Le sujet était à la fois d'actualité et de permanence dans la théorie économique, des physiocrates aux derniers rapports du GIEC. Il offrait la possibilité de développements variés à caractère économique, stratégique, social, environnemental, national ou international. Il devait donc susciter un large spectre de rédactions et ne pas laisser les candidats sans réponse. De fait, l'expérience professionnelle et la diversité probable des profils des candidats du concours interne leur a permis de mieux réussir que ceux du concours externe sur ce sujet large mais sans piège.

#### - Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences attendues

Avec une moyenne nettement supérieure à celle du concours externe, le sujet a apparemment mieux convenu aux candidats du concours interne, même s'il est difficile de tirer des conclusions sur trois copies.

Une très bonne copie (16) a fait la différence.

#### - Conseils aux candidats et aux formateurs

Les candidats doivent :

- veiller attentivement à l'orthographe, aux tournures de phrase, au français parlé...
- travailler le programme du concours et lire la presse économique et sociale ;
- s'entraîner régulièrement à la rédaction, dans les conditions du concours ;
- cerner le sujet, en en définissant les termes et en montrant en quoi il se justifie dans le monde d'aujourd'hui ;

- éviter les banalités et les approximations ;
- énoncer clairement mais avec élégance les différentes parties du plan ; si besoin est, ne pas hésiter à séparer parties et sous parties par des signes typographiques (par exemple : \*\*\* ou \* \* \*)
- conclure nettement et au fond, si nécessaire en rédigeant la conclusion avant d'attaquer la rédaction du devoir lui même.

**Epreuve n° 3 Option Finances publiques. Coordonnateur : Francis SAUDUBRAY**

**Données quantitatives**

Nombre de copies	
	4

Note maximale	12,5
Note minimale	7,5
Moyenne	10,25

Nombre de notes éliminatoires	0
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	0	1	1	1	1	0	4
%		25	25	25	25		100

**Remarques et appréciations concernant l'épreuve**

Le sujet était pour ainsi libellé tel quel au programme de la matière pour le concours. Pour le candidat ayant préparé sérieusement l'épreuve, il ne posait pas d'autre difficulté que celle de dégager une problématique sur les « limites » techniques et politiques du contrôle budgétaire.

**Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences attendues**

Or le sujet, pourtant classique sinon bateau, a dérouté nombre de candidats puisque 15 sur 22 ont une note inférieure à la moyenne.

Les écueils de l'orthographe, de la syntaxe, de la banalité ont plombé bien des copies. Pour les deux-tiers des copies, la structure de la copie est déséquilibrée ou terne voire inexistante.

Enfin, sur un sujet aussi évident, on pouvait s'attendre à des connaissances théoriques et pratiques minimum, qui manquent pour la plupart des copies.

Celles des 5 bonnes et très bonnes copies ont su éviter ces erreurs et ont allié syntaxe claire, présentation lisible, logique de la démonstration et réalité des connaissances. On n'improvise pas dans cette matière.

- **Conseils aux candidats et aux formateurs**

Les candidats doivent :

- lire le rapport du président du jury de l'année précédente...
- veiller attentivement à l'orthographe, aux tournures de phrase, au français parlé...
- travailler le programme du concours et lire la presse économique et sociale ;
- s'entraîner régulièrement à la rédaction, dans les conditions du concours ;
- cerner le sujet, en en définissant les termes et en montrant en quoi il se justifie dans le monde d'aujourd'hui ;
- éviter les banalités et les approximations ;
- énoncer clairement mais avec élégance les différentes parties du plan ; si besoin est, ne pas hésiter à séparer parties et sous parties par des signes typographiques (par exemple : \*\*\* ou \* \* \*)
- conclure nettement et au fond, si nécessaire en rédigeant la conclusion avant d'attaquer la rédaction du devoir lui même.

**I-II EPREUVES D'ADMISSION**

**Epreuve n° 4 Entretien avec le jury, à la suite d'un exposé sur l'expérience administrative ou professionnelle du candidat.** Coordonnateur : **Richard MONNEREAU**

Nombre d'entretiens	
	14

Note maximale	18
Note minimale	10
Moyenne	13,4

Nombre de notes éliminatoires	0
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	0	0	2	3	6	3	14
%							

**Principales attentes du jury.** Le jury attendait de l'épreuve d'entretien qu'elle lui permette de déceler un intérêt pour le champ professionnel de la jeunesse, des sports et de la vie associative, et de pronostiquer des aptitudes pour exercer dans ce champ le métier d'un inspecteur de la jeunesse et des sports. Les repères d'évaluation proposés étaient les suivants :

- la motivation pour le domaine d'intervention, avec des thèmes (« arguments ») relatifs aux questions éducatives, à la situation de la jeunesse, au sport et à l'activité physique au sens large, à la vie associative, au rôle d'un Etat moderne,
- la curiosité du monde qui permet d'apprécier les enjeux des politiques à conduire,
- la capacité d'agir et de prendre des initiatives, qui est une qualité de caractère,
- l'appétence pour la fonction d'observation et d'analyse, qui nourrit la mission d'un Etat stratège,
- l'aptitude à développer des partenariats institutionnels,
- la capacité à animer des équipes,
- le goût de former,
- l'éthique individuelle, le comportement.

### **Observations générales sur les prestations des candidats.**

La moyenne générale de 11,6 et la proportion de candidats ayant obtenu la moyenne (11 sur 19) atteste du bon niveau général des candidats ayant franchi le seuil de l'admissibilité. Des faiblesses ou insuffisances ont été principalement constatées dans la connaissance du secteur professionnel autre que celui dans lequel les candidats appartenant à l'administration JS exerçaient leur fonction (CEPJ/PS), ou dans l'approche opérationnelle des politiques à conduire. D'autres ont été desservis par leur manque d'aisance à l'oral, certains, enfin, par la conception des fonctions d'inspecteur, notamment sur l'aspect management.

### **Conseils aux candidats et aux formateurs**

Le principal conseil porte sur la forme. Les candidats doivent préparer leur prestation orale. La communication non verbale, le rythme et la fluidité de la parole, la réactivité aux observations, sont autant de qualités qui peuvent être améliorées par un travail spécifique. L'autre conseil est de s'efforcer de répondre à l'attente du jury sur la connaissance et la bonne compréhension du champ professionnel et des compétences qu'il requiert, qui est plus élevée à l'endroit des candidats du concours interne que de l'externe.

### **Epreuve n°5 Epreuve sportive, comprenant deux exercices physiques. Coordonnateur : Stéphane BORDAS**

Note maximale	18,5
Note minimale	3,5
Moyenne	10,67

Nombre de notes éliminatoires	2
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	1	2	4	2	1	4	14



- Recommandations à l'usage des candidats et des formateurs

Bien lire la réglementation de l'épreuve afin de ne pas découvrir ses conditions de réalisation le jour du concours.

Bien écouter les consignes des membres du jury de façon à réaliser une performance : des candidats ont couru sur le troisième couloir de la piste d'athlétisme malgré plusieurs rappels des membres du jury.

Bien s'échauffer avant l'épreuve ; en effet des blessures même légères, peuvent handicaper des candidats pas suffisamment prêts physiquement pour l'épreuve.

Préparer les épreuves : afin d'éviter d'être épuiser au bout d'un tour de piste dans l'épreuve de course pour plusieurs candidats, ou d'être **dans** l'obligation d'arrêter l'épreuve de natation pour l'un d'entre eux.

II -

CONCOURS EXTERNE

II-I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Epreuve n°1 Culture générale. Coordonnateur : **Xavier DOUBLET**

**Rappel du sujet** / Les aspirations de la jeunesse

Nombre de copies
103

Note maximale	18
Note minimale	1
Moyenne	8,97

Nombre de notes éliminatoires	8
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	10	39	23	15	13	3	103
%	9,71	37,86	22,33	14,56	12,62	2,91	100

Epreuve n°2 Droit public. Coordonnatrice : **Solène THOMAS - RIDEAU**

- **Rappel du sujet** : Les cours suprêmes

- **Données quantitatives et qualitatives**

Nombre de copies
95

Note maximale	17
Note minimale	0
Moyenne	7,46

Nombre de notes éliminatoires	31
-------------------------------	----

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	31	23	9	14	14	4	95
%	32,63	24,21	9,47	14,73	14,73	4,21	100

31 notes sont éliminatoires, soit plus du tiers des copies  
 La moyenne générale de l'épreuve est 7,5

**Epreuve n°3 Option Education-formation.** Coordonnatrice : **Catherine RONCIER**

- **Rappel du sujet** : L'éducation à la prise de parole

- **Données quantitatives et qualitatives**

Nombre de copies	
	11

Note maximale	15
Note minimale	2
Moyenne	7,54

Nombre de notes éliminatoires	5
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	5	1	2	1	2	0	11
%	45,45	9,09	18,18	9,09	18,18	0	100

**Epreuve n° 3 Option Finances publiques.** Coordonnateur : **Francis SAUDUBRAY**

**Rappel du sujet** : « Portée du contrôle de l'exécution budgétaire ».

- **Données quantitatives**

Nombre de copies	
	22

Note maximale	17
Note minimale	0
Moyenne	8,31

Nombre de notes éliminatoires	4
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	4	9	2	2	3	2	22
%	18,18	40,9	9,09	9,09	13,63	9,09	100

- **Remarques et appréciations concernant l'épreuve**

Le sujet était pour ainsi libellé tel quel au programme de la matière pour le concours. Pour le candidat ayant préparé sérieusement l'épreuve, il ne posait pas d'autre difficulté que celle de dégager une problématique sur les « limites » techniques et politiques du contrôle budgétaire.

- **Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences attendues**

Or le sujet, pourtant classique sinon bateau, a dérouté nombre de candidats puisque 15 sur 22 ont une note inférieure à la moyenne.

Les écueils de l'orthographe, de la syntaxe, de la banalité ont plombé bien des copies. Pour les deux-tiers des copies, la structure de la copie est déséquilibrée ou terne voire inexistante.

Enfin, sur un sujet aussi évident, on pouvait s'attendre à des connaissances théoriques et pratiques minimum, qui manquent pour la plupart des copies.

Celles des 5 bonnes et très bonnes copies ont su éviter ces erreurs et ont allié syntaxe claire, présentation lisible, logique de la démonstration et réalité des connaissances. On n'improvise pas dans cette matière.

- **Conseils aux candidats et aux formateurs**

Les candidats doivent :

- lire le rapport du président du jury de l'année précédente...
- veiller attentivement à l'orthographe, aux tournures de phrase, au français parlé...
- travailler le programme du concours et lire la presse économique et sociale ;
- s'entraîner régulièrement à la rédaction, dans les conditions du concours ;
- cerner le sujet, en en définissant les termes et en montrant en quoi il se justifie dans le monde d'aujourd'hui ;
- éviter les banalités et les approximations ;
- énoncer clairement mais avec élégance les différentes parties du plan ; si besoin est, ne pas hésiter à séparer parties et sous parties par des signes typographiques (par exemple : \*\*\* ou \* \* \*)
- conclure nettement et au fond, si nécessaire en rédigeant la conclusion avant d'attaquer la

**Epreuve n° 3 Option Questions économiques et sociales. Coordonnateur : Francis SAUDUBRAY**

- **Rappel du sujet** : « Enjeu de la maîtrise des ressources naturelles pour une économie nationale »

- **Données quantitatives et qualitatives**

Nombre de copies
32

Note maximale	18
Note minimale	3
Moyenne	9,23

Nombre de notes éliminatoires	6
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	6	8	8	3	4	3	32
%	18,75	25	25	9,37	12,5	9,37	100

- **Remarques et appréciations concernant l'épreuve**

Le sujet était à la fois d'actualité et de permanence dans la théorie économique, des physiocrates aux derniers rapports du GIEC. Il offrait la possibilité de développements variés à caractère économique, stratégique, social, environnemental, national ou international. Il devait donc susciter un large spectre de rédactions et ne pas laisser les candidats sans réponse.

- **Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences attendues**

Or le sujet a souvent débouché sur un traitement terne, sans références précises, sans problématique, sur projection sur l'espace professionnel vers lequel les candidats s'orientent potentiellement.

Les écueils de l'orthographe, de la syntaxe, de la banalité ont plombé bien des copies. Pour les deux-tiers des copies, la structure de la copie est déséquilibrée ou terne voire inexistante. Enfin, sur un sujet aussi large, on pouvait s'attendre à des connaissances théoriques et pratiques minimum, qui manquent pour celles des copies les moins bien notées.

Celles des bonnes et très bonnes copies (7 sur 32) ont su éviter ces erreurs et ont allié syntaxe claire, présentation lisible, logique de la démonstration et réalité des connaissances. En économie comme ailleurs, cela fait la différence et deux copies sont à 17 et 18.

- **Conseils aux candidats et aux formateurs**

Les candidats doivent :

- veiller attentivement à l'orthographe, aux tournures de phrase, au français parlé...
- travailler le programme du concours et lire la presse économique et sociale ;
- s'entraîner régulièrement à la rédaction, dans les conditions du concours ;
- cerner le sujet, en en définissant les termes et en montrant en quoi il se justifie dans le monde d'aujourd'hui ;
- éviter les banalités et les approximations ;

- énoncer clairement mais avec élégance les différentes parties du plan ; si besoin est, ne pas hésiter à séparer parties et sous parties par des signes typographiques (par exemple : \*\*\* ou \* \* \*)
- conclure nettement et au fond, si nécessaire en rédigeant la conclusion avant d'attaquer la rédaction du devoir lui même.

**Epreuve n° 3 Option Droit et fonctionnement des associations.** Coordonnateur Jean-Christophe LAPOUBLE

- **Rappel du sujet** : « L'évolution du financement des associations ».

- **Données quantitatives et qualitatives :**

Nombre de copies
22

Note maximale	15,5
Note minimale	0
Moyenne	7,68

Nombre de notes éliminatoires	2
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	2	15	3	1	0	1	22
%	9,09	68,18	13,63	4,54	0	4,54	100

## II – II - EPREUVES D'ADMISSION

Epreuve n° 4 Rédaction d'une note à partir d'un dossier. Coordonnateur : Laurent de LAMARE

### Données quantitatives

Note maximale	14
Note minimale	6
Moyenne	7,68

Nombre de notes éliminatoires	2
-------------------------------	---

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	0	6	5	2	2	0	15

#### - Remarques et appréciations concernant l'épreuve

Le sujet relatif à la lutte contre le dopage et comportant un dossier de 11 documents et un peu plus

de 100 pages, ne semblait pas présenter de difficulté particulière. Le dossier était toutefois assez volumineux, compte tenu de son caractère technique, pour une épreuve de 4 heures.

La formulation du sujet pouvait induire un plan assez descriptif sans nécessairement mettre en évidence les enjeux et les difficultés de la lutte contre le dopage.

#### - Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences attendues

La méthode relative à la note administrative est assez bien maîtrisée. En termes de contenu, peu de candidats ont pu mentionner tous les principaux acteurs intervenants dans le domaine de la lutte contre le dopage.

Outre des oublis parfois importants, la plupart des candidats ont peiné à présenter de façon claire et structurée, le rôle des acteurs et surtout leurs interactions.

#### - Conseils aux candidats et aux formateurs

Il est nécessaire de rappeler que les candidats doivent se préparer d'une part à l'exercice de la note administrative et d'autre part à synthétiser un assez grand nombre des documents dans un temps contraint. Il est également nécessaire que les candidats soient plus attentifs à l'orthographe, à la syntaxe et au vocabulaire utilisé.

**Epreuve n° 5 Entretien avec le jury, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat.**  
Coordonnateur : **Richard MONNEREAU**

Durée de l'épreuve : 45 mn

Données quantitatives et qualitatives :

Note maximale	16
Note minimale	9
Moyenne	11,5

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	0	0	3	5	6	1	15

- Principales attentes du jury.

Le jury attendait de l'épreuve d'entretien qu'elle lui permette de déceler la richesse d'une personnalité, sa compréhension des enjeux de notre monde, et un intérêt pour le champ professionnel de la jeunesse, des sports et de la vie associative, afin de pronostiquer une aptitude à exercer le métier d'un inspecteur de la jeunesse et des sports. Les repères d'évaluation proposés étaient les suivants :

- la motivation pour le domaine d'intervention, avec des thèmes (« arguments ») relatifs aux questions éducatives, à la situation de la jeunesse, au sport et à l'activité physique au sens large, à la vie associative, au rôle d'un Etat moderne,
- la curiosité du monde qui permet d'apprécier les enjeux des politiques à conduire,
- la capacité d'agir et de prendre des initiatives, qui est une qualité de caractère,
- l'appétence pour la fonction d'observation et d'analyse, qui nourrit la mission d'un Etat stratège,
- l'aptitude à développer des partenariats institutionnels,
- la capacité à animer des équipes,
- le goût de former,
- l'éthique individuelle, le comportement.

Observations générales sur les prestations des candidats :

- Le niveau des candidats admissibles est moyen. Quelques prestations sont de bon niveau mais la plupart des candidats n'ont pas su démontrer leurs capacités à développer une argumentation construite et référencée pour répondre à la question posée. Les écarts entre les candidats sont liés en grande partie à cette capacité.
- Il convient de souligner que la majorité des candidats ont bien préparé le concours notamment en allant à la rencontre d'inspecteurs jeunesse et sport en service. Cette démarche ne peut qu'être encouragée.



**Epreuve n° 6 Epreuve sportive, comprenant deux exercices physiques.** Coordonnateur : Stéphane BORDAS

Note maximale	18,5
Note minimale	2,5
Moyenne	10,53

	0 à 5	5,5 à 8	8,5 à 10	10,5 à 12	12,5 à 15	15,5 à 20	Total
Nb notes	1	5	3	1	2	3	15

- **Recommandations à l'usage des candidats et des formateurs**

Bien lire la réglementation de l'épreuve afin de ne pas découvrir ses conditions de réalisation le jour du concours.

Bien écouter les consignes des membres du jury de façon à réaliser une performance : des candidats ont couru sur le troisième couloir de la piste d'athlétisme malgré plusieurs rappels des membres du jury.

Bien s'échauffer avant l'épreuve ; en effet des blessures même légères, peuvent handicaper des candidats pas suffisamment prêts physiquement pour l'épreuve.

Préparer les épreuves : afin d'éviter d'être épuiser au bout d'un tour de piste dans l'épreuve de course pour plusieurs candidats, ou d'être **dans** l'obligation d'arrêter l'épreuve de natation pour l'un d'entre eux.

Le président du jury

Richard MONNEREAU